

Saison 2019/2020

Procès-verbal de l'assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu : Maison du Sport, salle Olympia, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen bei Bern
Date : Samedi, 21 septembre 2019
Heure : 14h05 – 16h35
Présidence : Nicolas Imhof, président STT
Vérificateurs du scrutin : Irène Schärner (CCG) et Semir Hermidas (CR)
Voix : 341
Majorité absolue : 171 voix
Majorité 2/3 : 228 voix
Procès-verbal : Luca Anthonioz, responsable marketing, communications & médias STT

Le président STT, Nicolas Imhof, ouvre l'AD d'automne à 14h05.

Une cordiale bienvenue est souhaitée aux membres d'honneur Anton Lehmann et Jean-Marc Wichser.

Martin Roth (président MTTV) allume la bougie STT, symbole du déroulement harmonieux de l'assemblée.

Le président présente les membres du DCC et souhaite la bienvenue aux membres présents du CC. Il souhaite aussi la bienvenue à tous les présidents et membres des commissions, aux fonctionnaires STT ainsi qu'aux collaborateurs STT. Il en profite pour présenter Luca Anthonioz (CTT Bulle, A18), nouveau responsable marketing, communications et médias ainsi que la tessinoise Monica Midali, responsable des finances.

Irène Schärner et Semir Hermidas sont élus vérificateurs du scrutin.

Vérification du scrutin

AGTT : 27	ANJTT : 19	ATTT : 6	AVVF : 60
MTTV : 57	NWTTV : 50	OTTV : 88	TTVI : 23
Membres CC : 9	Président d'honneur : 0	Membres d'honneur : 2	

Total : 341 (majorité absolue : 171 / majorité 2/3 : 228)

L'invitation à l'AD d'automne avec l'indication de l'ordre du jour a été envoyée dans les délais selon l'art. 3.2.11 des statuts. L'assemblée peut en outre valablement délibérer puisque la condition stipulée dans l'art. 3.2.5 exigeant la représentation d'au moins 2/5 des voix est remplie.

1. Mot de bienvenue du président

Lors de sa séance du 21 septembre 2019 (matin), le CC a décidé de retirer le point 7 de l'ordre du jour, à savoir la modification des statuts qui concerne l'organisation du Directoire du Comité Central. Le CC souhaite pouvoir approfondir cette question avant d'éventuellement revenir à l'AD avec une autre proposition.

Marc Dummermuth (MTTV) explique que selon les statuts, il faut absolument réélire une commission de recours. De ce fait, il propose d'intégrer ce point à l'ordre du jour après le point 11 concernant l'élection de l'organe de révision.

Nicolas Imhof et Rolf Thallinger confirment que ce point peut être rajouté.

Michel Tschanz (Muttentz) désire juste informer que certaines personnes de l'assemblée ont entendu les propos de l'assemblée du CC qui se déroulait précédemment car les micros étaient utilisées.

Jean-Marc Wichser (CSR) précise que les membres de la CR sont élus pour deux ans. Il demande par conséquent si cette période arrive à son terme.

Marc Dummermuth répond que c'est effectivement le cas.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Les délégués n'ont aucune remarque à faire au sujet du procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués. Ce dernier est donc approuvé.

3. Approbation des rapports annuels du CC et DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été publiés sur le site. Ces derniers ne soulèvent aucune question, ni opposition, ni abstention.

Les délégués approuvent les rapports annuels du CC et du DCC à l'unanimité.

4. Contrôle des rapports de la Commission de contrôle de gestion, de la Commission de recours et de la Ligue nationale

Aucune votation n'est prévue pour ce point, mais les statuts requièrent uniquement leur examen. Aucune remarque n'est faite concernant ces rapports.

5. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été établis selon le processus suisse Swiss GAAP FER 21 et ont été mis sur le site web. Nicolas Imhof remercie Janos Diggelmann, l'ancien comptable de l'Office central, et passe la parole à Ramon Sprecher.

Ramon Sprecher explique que le plus important est de voir que le budget est équilibré. L'objectif principal est donc atteint et STT termine même avec un léger bénéfice d'environ CHF 2300.00. Les recettes et les dépenses avoisinent CHF 1'210'000.00.

La plus grosse des recettes provient des licences (54%). Celles-ci ont donné plus que ce qui avait été budgétisé et montre donc un développement réjouissant.

Du point de vue des recettes, une modification importante est à signaler dans les contributions de Swiss Olympic et de l'OFSP. Premièrement, STT a reçu pour la première fois une subvention partielle de Swiss Olympic pour son entraîneur national professionnel, Samir Mulabdic.

Les contributions des clubs et des AR sont en revanche stables.

Il y a en revanche un changement important concernant les recettes générées par les joueurs cadres. Ces derniers participent aux frais à hauteur de 15%, le reste étant financé par STT. Etant donné qu'il y a eu plus de camps et de tournois, les recettes ont augmenté. Evidemment, les dépenses sont proportionnellement plus élevées également par rapport à ce point.

En ce qui concerne le sponsoring, le programme de donateur a généré CHF 19'000.00. L'assemblée remercie Marc Schwitter avec des applaudissements pour l'introduction de ce programme.

Le Top16 de Montreux est également une belle source de revenu. Outre le fait d'être un superbe événement promotionnel pour notre sport, il a permis à STT de récolter CHF 18'000.00.

Sur l'ensemble des dépenses (CHF 1'210'000.00), plus de la moitié sont pour le sport d'élite qui comprend également le sport de performance de la relève. Ensemble, les dépenses s'élèvent à 54% du montant total. Le sport de loisirs tout comme les charges de personnel, charges pour les entraîneurs compris, culminent à 16%.

Les dépenses de cet exercice ont été plus élevées mais ont aussi été compensées par des recettes plus importantes.

Ramon Sprecher termine en expliquant qu'il s'agit de la dernière année pour lui. De manière générale, il trouve que la situation financière est bonne. Les capitaux propres ne sont pas énormes (CHF 190'000.00) mais ont augmenté ces dernières années. A l'avenir, le défi sera d'avoir toujours un résultat équilibré.

Nicolas Imhof reprend la parole pour un complément. Il se réjouit de voir des comptes équilibrés mais il précise que cela reste très fragile. L'équilibre est un peu hasardeux et ils ont eu de la chance car des recettes supplémentaires sont venues compenser des dépenses supplémentaires qu'ils n'ont pu éviter. STT ne se trouve pas dans une situation financière dangereuse mais elle n'est pas confortable pour autant. Les associations sportives ont toutes du mal à se financer. Certaines fédérations nationales n'arrivent pas à équilibrer leurs comptes. STT le fait, ce qui est une bonne nouvelle. Mais cela demande de nombreux sacrifices et des choix importants. Aujourd'hui, la situation financière est plus claire que les années précédentes mais il a fallu de nombreux efforts pour en arriver à ce stade.

L'assemblée n'a aucune question au sujet des comptes. Nicolas Imhof remercie Ramon Sprecher pour la présentation des comptes.

Les délégués approuvent les comptes à l'unanimité.

Avant de passer au point suivant, le rapport de l'organe de révision (von Graffenried AG Treuhand) doit encore être approuvé. Ce dernier a été publié sur le site.

Les délégués approuvent le rapport de l'organe de révision à l'unanimité.

6. Décharge du CC, du DCC, de la Commission de contrôle de gestion, de l'organe de révision et de la Commission de recours

Aucun commentaire n'est fait au niveau de ces décharges.

Les délégués approuvent la décharge des différentes instances à l'unanimité.

7. Modifications des statuts : restructuration du DCC, approbation (vote)

Comme expliqué dans le point 1, la partie concernant la modification des statuts a été abandonnée.

8. Election d'un nouveau Président STT

Nicolas Imhof continue en annonçant qu'il s'agit d'un moment important puisqu'il faut élire un nouveau président STT. Un seul candidat a annoncé sa candidature, à savoir Pascal Giroud. Pour rappel, le valaisan est Président de la Ligue Nationale et Président fondateur du club de Grône. Avant qu'il se présente, Nicolas demande si d'autres candidats se proposent. Ce n'est pas le cas.

Pascal Giroud explique qu'il s'est présenté car le CC n'avait pas encore reçu de candidature pour ce poste. Pour lui, il n'était pas normal de commencer une nouvelle saison sans un Président qui puisse assumer ce rôle important. Lors de sa candidature au CC, il avait alors espéré que d'autres personnes avec plus de connaissances se seraient lancées. Comme ce ne fut pas le cas, il a alors décidé d'aller jusqu'au bout. Il sait que pour la présidence d'une fédération il y a de nombreuses contraintes. Il en connaît déjà certaines de par son poste à la Ligue Nationale. Il sait qu'à la fédération c'est un tout autre mandat, qui avoisine un certain professionnalisme. Il ne s'attend pas à tout changer tout de suite, mais il promet d'apprendre le métier et de bien écouter les personnes compétentes et les Présidents d'AR. Aussi, il tient à faire une autre promesse. Il sera présent le plus possible lors des diverses manifestations, car il estime que c'est une tâche très importante qu'il fait d'ailleurs déjà. Pour conclure, il rajoute que la franchise est très importante pour lui. Il invite donc les gens à lui faire des remarques si certains aspects de son travail ne conviennent pas.

L'assemblée applaudit Pascal Giroud pour sa présentation. Nicolas Imhof reprend la parole en disant que STT a de la chance d'avoir la candidature d'une personne qui connaît les différents échelons de la fédération. Il est joueur, il a été président fondateur d'un club et par conséquent connaît le travail à la base, le travail dans les clubs et aussi la recherche de membres, ce qui est fondamental. De plus, il connaît le niveau national, étant donné qu'il est Président de la LN depuis plus de trois ans. Il a donc la connaissance du milieu et aussi la passion.

Urs Schärer (Neuhausen) demande s'il va continuer à être Président de la LN s'il est élu Président STT.

Pascal Giroud répond que s'il est élu Président STT, il se retirera de l'autre présidence car il n'est pas possible d'effectuer les deux mandats. Lors de la première séance du comité de la LN, ils ont convenu que s'il était élu, Christian Foutrel prendrait sa place à la présidence de la LN jusqu'à la fin du mandat et de nouvelles élections. Il en profite pour faire un appel aux personnes intéressées à rejoindre ce comité.

Jean-Pascal Stancu (AGTT) prend la parole pour dire qu'il est très favorable à l'élection de Pascal Giroud. Il a eu le plaisir de le rencontrer à plusieurs reprises et c'est une personne avec une grande humanité et une grande passion pour le tennis de table. Il le remercie donc pour son courage de se présenter à la succession de cette présidence.

Les délégués approuvent l'élection de Pascal Giroud comme nouveau Président STT.

L'assemblée applaudit cette élection.

9. Election des membres du DCC

Nicolas Imhof précise que la cheffe sport de loisir, Emmanuelle Porta, se tient à disposition pour un nouveau mandat. De plus, une information de dernière minute est arrivée. C'est pourquoi il laisse la parole au chef sport élite.

Georg Silberschmidt explique que pour diverses raisons, dont notamment un travail en constante augmentation, il avait annoncé en décembre dernier son intention d'arrêter le mandat de chef sport élite.

Durant ces derniers mois, il a été difficile de trouver des successeurs. De plus, STT a vécu des dernières semaines très mouvementées. A la vue de cette situation et après de longues réflexions et des discussions avec Nicolas et Pascal, si les délégués le souhaitent, il est prêt à rester au DCC pour une phase transitoire. Celle-ci ne durerait pas plus d'une année. Il espère ainsi que le transfert de connaissance pourra se faire durant cette période. Cela donne ainsi une année pour convaincre des gens de rejoindre le DCC.

L'assemblée applaudit cette proposition. Nicolas Imhof trouve que c'est une excellente nouvelle, même si elle est transitoire et qu'elle n'enlève pas une certaine crainte pour l'année prochaine. Cela va permettre de pouvoir apporter une transition dans le savoir-faire et dans l'histoire de la fédération. Il faut savoir d'où nous venons pour savoir où nous allons et avoir une personne expérimenté qui assure la transition est une bonne chose. Cela donne une année pour convaincre d'autres personnes de rejoindre le DCC. Etant donné qu'il n'y a pas d'autres commentaires de l'assemblée, les élections peuvent commencer.

L'assemblée applaudit pour les élections d'Emmanuelle Porta et de Georg Silberschmidt comme membres du DCC.

Les délégués approuvent la prolongation du mandat d'Emmanuelle Porta.

Les délégués approuvent la prolongation du mandat de Georg Silberschmidt.

Nicolas Imhof souhaite bonne chance et beaucoup de plaisir à cette nouvelle équipe réduite qu'il conviendra d'étayer dans les meilleurs délais.

10. Election des membres de la Commission de contrôle de gestion

Nicolas Imhof explique que cela fait un moment qu'Indre Jain et Irene Schärner tirent la sonnette d'alarme sur la difficulté de trouver de la relève. Aujourd'hui, aucune candidature n'est arrivée. Après discussion avec Jean-Marc Wichser, ce dernier a confirmé que STT avait juridiquement le droit de fonctionner sans cette commission. Cependant, Nicolas précise que ce n'est pas souhaitable. Il est toujours bien d'avoir des organes indépendants qui contrôlent. Il n'est pas facile de trouver des bénévoles dans le sport d'une manière générale. Les fonctions sont rarement gratifiantes et très rarement rémunérées. Il faut qu'ils se sentent utiles. Il pense aussi qu'ils n'ont pas assez su utiliser et écouter la CCG. La nouvelle équipe aura beaucoup de priorités, mais il faudra surtout réfléchir à comment faire fonctionner cette CCG pour qu'elle se sente plus utile. Cela permettra peut-être de trouver de nouveaux membres pour avoir cet œil de contrôle qui est indispensable pour les clubs voient que la fédération est gérée comme elle doit l'être, non seulement au niveau financier mais aussi pour la poursuite des objectifs qui sont fixés par l'organe suprême. La situation aujourd'hui est malheureuse et ce n'est pas un bon signe pour la fédération.

Indre Jain (CCG) prend la parole pour dire qu'il est triste de ne pas voir des gens prêts à s'engager. Il est aussi bien conscient que l'absence de CCG va priver les clubs et les AR de faire valoir leurs droits. Par exemple, il ne sera plus possible de faire valoir des plaintes. Il fait donc un appel pour que des gens s'engagent. Si la CCG n'est pas indispensable au fonctionnement de STT, elle est néanmoins inscrite dans les statuts. Si la suppression de la CCG est envisagée, il faudra alors changer les statuts. Pour sa part, il est prêt à continuer comme CCG ad hoc avec deux autres membres, mais uniquement une année pour répondre aux demandes des clubs et AR. L'assemblée applaudit.

Jean-Marc Wichser (CSR) remercie Indre pour son engagement. Il tient à préciser la nécessité de cette CCG. STT peut effectivement vivre un certain temps sans cette commission. Mais il s'agit d'un organe prévu dans les statuts donc ce serait uniquement une solution provisoire. A terme, il faudra la pourvoir.

Karin Rabara (Co-présidente TTC Neuhausen) salue la conception de cette CCG ad hoc. Elle était également chargée de soumettre une plainte à cette CCG par rapport à cette situation. C'est pourquoi elle remercie l'initiative d'Indre.

Cette CCG ad hoc est donc directement mis à contribution avec cette demande. Nicolas Imhof propose à l'assemblée d'accepter cette candidature d'une année d'Indre. L'assemblée applaudit.

Les délégués approuvent l'élection d'Indre à la CCG.

Suite à une demande en début d'assemblée, le point concernant l'élection à la Commission de Recours est discuté.

Semir Hermidas, président de la CR, se remet à disposition pour cette année. Ses collègues en font de même. Il pense néanmoins qu'ils devraient être cinq dans cette commission. A ce titre, ils auraient une personne intéressée à les rejoindre. Il s'agirait de Céline Reust, joueuse de l'équipe nationale, qui est très motivée et qui fait par ailleurs des études de droit à l'Université de Zürich.

Nicolas Imhof demande à l'assemblée si elle accepte la réélection des quatre membres ainsi que l'ajout de Céline Reust comme nouvelle membre de la CR. L'assemblée accepte avec des applaudissements.

Les délégués approuvent l'élection pour la CR.

11. Election de l'organe de révision sur proposition du DCC

L'assemblée n'a aucun commentaire à faire sur ce point. STT va donc continuer de collaborer avec l'entreprise Von Graffenried AG Treuland comme organe de révision.

12. Approbation de l'introduction d'une licence de loisirs

Nicolas Imhof explique qu'il s'agit d'un sujet qui a souvent été discuté durant les assemblées des délégués ou avec le comité central. Les arguments ont été longuement échangés. Après l'élaboration de plusieurs versions, il avait été décidé que le CC allait faire une proposition avec une cotisation à CHF 20.00, dont la moitié revient à l'association régionale et l'autre moitié à STT. Lors de l'assemblée du CC, les avis des AR étaient très divergents. C'est pourquoi le CC a décidé de ne pas faire une double votation (approbation licence dans un premier temps, puis sur le fait d'une cotisation ou non). La votation va donc traiter de l'introduction d'une licence de loisir avec une cotisation à CHF 20.00.

Avant de passer à la votation, Nicolas Imhof donne encore quelques précisions. Les clubs sont effectivement libres de ne pas remplir la base de données, les contrôles sont impossibles. En revanche, dans l'esprit, l'objectif est que les clubs jouent le jeu. Pour rappel, l'objectif principal de cette licence est de pouvoir présenter des chiffres plus importants aux collectivités publiques qui nous soutiennent. Plus on a de licenciés, plus on a de chance d'obtenir des soutiens. C'est également un des critères de Swiss Olympic. Le but est d'arriver à présenter les listes de licenciés qui représentent l'activité dans les clubs. Dans les faits, ces personnes sont des membres de nos clubs. L'objectif est donc d'avoir une réelle vision à présenter aux collectivités publiques, à Swiss Olympic et à nos sponsors. Cela permet aussi de récolter les données sur ces personnes et de pouvoir les informer par la suite dans l'espoir de les fidéliser. D'autres fédérations (judo, natation,...) fonctionnent avec cette licence sport de loisir.

Antonio Lisi (ATTT) dit qu'ils sont favorables à l'introduction du passeport mais ils auraient souhaité qu'il soit gratuit.

Claude Diethelm (OTTV, CR) abonde dans le sens du Président. Il considère que l'introduction de cette licence est impérative. La fédération de judo récolte les données dans les écoles de judo. Nous pourrions peut-être faire la même chose en demandant à la Migros combien ils vendent de tables et de balles pour connaître le nombre d'adepte au tennis de table.

Jean-Marc Wichser (CSR) dit qu'il soutient ce projet depuis plusieurs années. Si la licence est acceptée, alors il faudra faire un ancrage dans le règlement sportif. Ce dernier pourrait être fait pour l'assemblée des délégués de printemps.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 228 oui contre 119 non et 5 abstentions.

13. Suppression de manifestations nationales : approbation

Cette proposition vient du constat fait par le CC en collaboration avec l'office central et son Directeur. D'une part la masse de travail n'arrive plus à être assumé, d'autre part certaines manifestations ont moins de justifications qu'hier. L'office central a fait au CC une liste de proposition de suppression de manifestations. Le CC en a débattu et n'en a pas retenu beaucoup, c'est-à-dire deux. Il est toujours triste d'enlever une manifestation, mais il faut aussi se demander le coûts/bénéfices de chaque manifestation. La proposition est donc de supprimer le tournoi de classement élite qui a perdu beaucoup de son importance et de son intérêt. Il s'agit d'un crève-cœur de voir que les meilleurs joueurs ne peuvent que très rarement participer à cette compétition. Le calendrier national et international est devenu tellement chargé qu'il est très difficile de faire venir les meilleurs joueurs.

Le deuxième tournoi supprimé serait le Suisse Junior Challenge, dont STT organise le tournoi final. La proposition est de laisser les AR organiser la qualification des participants finalistes. Autrement dit, chaque AR devra désigner son coordinateur pour le SJC. STT continuera de donner un appui mais ne sera plus au centre.

La suppression de ces deux manifestations se ferait pour une période probatoire de deux ans.

Markus Steinmann (OTTV) dit qu'ils ont constaté que le timing est mauvais. Annuler le TC élite serait vraiment dommage.

Jean-Marc Wichser (CSR) désire être sûr que la période probatoire de deux ans sera pour les deux manifestations et non pas seulement pour le SJC.

Nicolas Imhof répond que c'est bien le cas. La période probatoire sera faite pour les deux manifestations.

Antonio Lisi (ATTT) demande si de nouvelles manifestations nationales ont été réfléchies ?

Nicolas Imhof répond qu'à ce stade ce n'est pas le cas. Comme dit précédemment, la raison qui a amené le CC à cette réflexion est une surcharge de travail à l'office central. Pour l'instant, cela a juste été réfléchi dans ce sens et pas dans l'autre.

Georg Silberschmidt précise que s'il avait plus de temps, il aimerait organiser le calendrier sportif autrement. Ce serait magnifique d'avoir un groupe de travail qui se demanderait quelles structures sont nécessaires et comment faire venir les meilleurs joueurs.

Markus Steinmann dit que c'est quand même déjà assez tard dans la saison pour penser à supprimer ces manifestations. Aussi, il trouve qu'il serait possible de réfléchir à l'introduction d'un Top8 élite qui serait attractif.

Christian Foutrel (LN) se demande s'il s'agit d'un point vraiment pertinent. C'est une question qui concerne avant tout le règlement sportif et qui devrait être traité, selon lui, à l'assemblée du mois de mars. Il rejoint aussi Markus sur le timing tardif de ces propositions par rapport à la saison en cours.

Jean-Marc Wichser précise qu'il ne s'agit pas d'une votation pour adopter un règlement sportif. Il s'agit de dire que pendant deux saisons, ces deux tournois ne seront pas organisés. De ce fait, il ne voit pas de problème majeur à faire cette votation aujourd'hui.

Les délégués refusent la suspension du RLT élite durant deux saisons avec 193 non contre 137 oui et 11 abstentions.

Les délégués acceptent la nouvelle organisation du Suisse Junior Challenge durant deux saisons avec 193 oui contre 144 non et 4 abstentions.

La nouvelle organisation du SJC étant acceptée, il faut désormais voter sur l'entrée en vigueur de celle-ci. Rolf Thallinger précise que l'entrée en vigueur tout de suite ou l'année prochaine sont toutes les deux possibles.

Antonio Lisi propose de laisser un temps d'adaptation étant donné que les compétences sont déplacées aux AR. Il penche donc pour un changement l'année prochaine.

Les délégués votent pour l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation du SJC pour la saison 2020/21 avec une majorité de 249 oui.

Antonio Lisi demande si les AR pourront compter sur STT pour savoir comment l'organiser.

Rolf Thallinger répond que cela a été discuté à l'office central. La phase de qualification est une décision des AR. Cependant, STT peut volontiers donner ses conseils. Il y a également la possibilité de faire des tests lors de la première année et voir ensuite pour la deuxième.

14. Introduction d'un terme neutre au lieu du terme « Messieurs » dans les statuts et règlements : approbation du principe général

Nicolas Imhof rappelle que le principe du changement a été voté lors de la dernière assemblée et qu'il n'est plus possible de revenir en arrière. Cela va nécessiter un changement de terme dans de nombreux règlements. Avant de tout changer, le DCC souhaite proposer un terme. Quand le sujet est masculin, cela reste « Messieurs », lorsque le sujet est féminin, cela reste « Dames ». Lorsque le sujet est autant masculin que féminin, le DCC propose le terme « open ».

L'assemblée n'a aucune opposition à ce terme. L'office central devra ainsi changer tous les textes à l'avenir.

15. Approbation d'autres propositions

Aucune autre proposition n'est discutée.

16. Controlling de la stratégie 2017-2020 de la fédération

Avant de laisser la parole au Directeur pour une vue d'ensemble des différents sujets, Nicolas Imhof précise qu'il s'agit d'une obligation imposée par Swiss Olympic en contrepartie de ses subventions. Cette stratégie a été votée par l'assemblée des délégués et voici la mise à jour.

Rolf Thallinger présente la stratégie de la fédération avec six points :

- Sport élite : le concept élaboré a été introduit. L'objectif est désormais d'obtenir de meilleurs résultats au niveau international. Au niveau des juniors, l'amélioration des résultats est déjà bien visible. Il y a aussi un autre objectif avec la course à la qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Rachel Moret a en effet encore toutes ses chances. Le DCC a décidé de lui octroyer un revenu supplémentaire de CHF 7000.00 pour centrer cet objectif.
- Sport loisir : divers programmes ont été introduits. Il y aura notamment le 2^{ème} Forum des clubs le 6 juin 2020 à MuttENZ. Il s'agit d'ailleurs de la même date que lors des Superfinales. Maintenant que la licence sport de loisir est acceptée, il faudra se demander comment fidéliser ces joueurs.
- Communication : le poste concernant la communication est toujours vacant au DCC. En revanche, le poste à l'office central a été renforcé avec l'engagement de Luca Anthonioz. Il s'agit d'un nouveau poste qui regroupe toutes les tâches du marketing et de la communication. Un des nombreux objectifs sera une communication active et plus présente. Le live-streaming sera également un point à élaborer. Le sponsoring sera également un point important de son cahier des charges. Nous avons récemment signé un contrat avec Nau.ch qui fait notamment les publicités dans les bus et les trams. Nous pourrions désormais utiliser ses canaux pour faire notre propre publicité via l'utilisation de ces écrans et augmenter notre visibilité.
- Finances : il faut avant tout dire que la situation financière s'est améliorée avec de meilleurs revenus. Avec la Commission de sport nous avons décidé d'augmenter la participation financière des athlètes de haut niveau pour cette saison 2019/20 (15% pour rappel), car elle est

relativement faible. Le programme de donateur avec Marc Schwitter a bien fonctionné. Ce programme sera donc prolongé.

- Ethique : il y a eu un premier entretien avec Swiss Olympic le 1^{er} septembre 2019. STT est une petite fédération et ne peut par conséquent pas lancer des campagnes d'éthique. Il est en revanche possible d'utiliser le matériel existant. L'objectif va être de sensibiliser la famille de tennis de table à l'éthique sportive.
- Formation : le concept FTEM avec le sport d'élite et le sport de loisir est lancé. La révision du concept de formation Swiss Ping n'est en revanche pas encore faite. C'est un point qui devra être fait.

Rolf Thallinger se met à disposition s'il y a des questions de la part de l'assemblée.

Karl Rebmann (NWTTV) prend la parole pour parler du code de conduite. Son association a été très sollicitée ces derniers temps et ils ont entendu beaucoup de choses. Il aimerait savoir comment vont les choses actuellement et s'il y a un compromis.

Ramon Sprecher lui répond que de manière générale le code de conduite doit être respecté des deux côtés. Il y a eu évidemment différents problèmes des deux côtés et désormais il faut trouver des solutions pour pouvoir travailler au mieux ensemble à l'avenir.

Karl Rebmann dit que ce n'est pas une réponse à sa question. Il voit que ce code de conduite est un objectif, une intention. Mais il pense que les événements de ces dernières semaines requièrent une réponse.

Georg Silberschmidt lui demande s'il est en train de parler de violations du code de conduite.

Karl Rebmann dit que c'est ce qu'ils ont entendu.

Georg Silberschmidt répond qu'il faut définir de quoi il parle.

Karl Rebmann dit qu'il se réfère aux reproches qui ont été faits à M. Thallinger. Il aimerait savoir s'il y a une vraie tourmente ou pas.

Georg Silberschmidt dit que ce n'est pas lors d'une assemblée des délégués qu'il faut parler de cela, mais bien avec le comité central.

Nicolas Imhof explique que le DCC a pris une décision, mais que celle-ci n'est pas juridiquement fondée sur la base des statuts. La décision a donc été annulée suite à cette erreur. Toute discussion à ce sujet ne relève pas du DCC, mais du CC. Pour le reste, juger du respect du code de conduite de chacun des membres de la fédération, des membres de l'AD, du CC, du DCC ou de l'office central est un long travail.

Rolf Thallinger explique que le code de conduite est un objectif stratégique. Il faut faire une loi à l'intérieur de la fédération sportive par lequel tout le monde serait tenu de le respecter en le signant. C'est d'ailleurs un point qui est encouragé par Swiss Olympic. Il a fait une réclamation au DCC contre Georg Silberschmidt par rapport à ce code de conduite, mais le DCC n'a pas réagi. Il s'agit donc d'un sujet en suspens. Il explique qu'il s'est défendu contre ce licenciement, car certains points ont été violés.

Dieter Bürge, (président NWTTV) dit que Rolf Thallinger a souvent évoqué des situations intenable et des dérives. Il aimerait savoir de quoi il s'agit.

Indre Jain (CCG) confirme qu'ils ont bien reçu la plainte de Rolf à la CCG. Selon les statuts, ils ne peuvent statuer que sur des plaintes provenant des clubs. C'est pourquoi ils ont refusé la plainte. Cet état de fait est aussi écrit dans leur rapport annuel. La commission n'était tout simplement pas habilitée à statuer.

Michel Tschanz (Muttenz) dit que le problème c'est que certains éléments de l'affaire sont sortis. Il aimerait savoir s'ils savent ce que le DCC fait. Pour l'instant ils n'ont entendu que la position d'une des parties, mais pas de l'autre.

Claude Diethelm (OTTV, CR) trouve qu'il ne faut plus en parler car l'assemblée n'a pas la décharge pour en parler.

Urs Schärer (Neuhausen) dit qu'il s'agit d'une situation très compliquée, notamment car certaines personnes savent des choses et d'autres pas. Les reproches sont massifs et la situation est telle que cela devrait être le travail de la CCG. Il serait donc important de donner un soutien à Indre dans ce sens.

Nicolas Imhof reprend la parole pour confirmer que la CCG sera saisi de ce mandat.

17. Distinctions honorifiques

Nicolas Imhof continue en passant aux distinctions honorifiques. Suite à une proposition de l'AGTT, le DCC propose de décerner une Insigne du mérite en or fonctionnaire à Monsieur Patrick Brisset du CTT Veyrier.

Jean-Pascal Stancu (AGTT) s'occupe de présenter Monsieur Brisset. Né en France et gymnaste avant d'être pongiste, Patrick Brisset a créé le club de tennis de table à Porrentruy dont il était président. Il s'est ensuite engagé avec l'ANJTT comme membre, puis président. Il s'est rapidement engagé comme arbitre et juge-arbitre. A Genève, il a ensuite intégré le CTT Veyrier. Il également été honoré plusieurs fois comme président ou membre d'honneur. Il a aussi été honoré par le ministère du sport français, avec notamment des travaux sur le sujet transfrontalier avec la France. Il mérite vraiment d'être honoré. Il remercie le DCC d'avoir accepté cette proposition.

L'assemblée applaudit. Nicolas Imhof en profite pour offrir un cadeau à Patrick Brisset.

Patrick Brisset (AGTT) est honoré par cette distinction. Il explique qu'il n'est pas très bavard et qu'il va toujours à l'essentiel. Pour lui, l'essentiel c'est le collectif. Même si le tennis de table est un sport individuel, le collectif est toujours plus important. C'est la mission qu'il se donne.

L'assemblée applaudit à nouveau.

Nicolas Imhof veut encore remercier Irène Schärer pour tout ce qu'elle a fait et qui va arrêter son activité. Il remercie également Thomas Börlin qui n'est pas présent à cette assemblée.

Irène Schärer (CCG) précise qu'elle a discuté avec Indre, avec qui elle travaille depuis très longtemps. Ce dernier lui a demandé si elle voulait continuer et elle a finalement accepté.

18. Divers

Indre Jain (CCG) prend la parole pour confirmer que la CCG a été saisi pour la plainte concernant la vérification du licenciement du Directeur, l'analyse des violations des codes de conduite et l'examen d'éventuels dommages subis par STT. Il sera donc président ad hoc, pour autant que les membres continuent à faire leur travail. Ceci devra être fait d'ici le 30 octobre 2019. Il a donc demandé à Irène Schärer de continuer à travailler avec lui dans le cadre de la plainte déposée par le TTC Neuhausen. Il demande si elle peut participer à cette affaire étant donné qu'elle jouait au TTC Neuhausen.

Claude Diethelm (OTTV, CR) propose que le NWTTV participe au mandat donnée à cette CCG.

Dieter Bürge (NWTTV) dit qu'il est d'accord avec cela. L'assemblée applaudit.

Indre Jain demande encore une fois comment cela se passe avec Irène Schärer.

Georg Silberschmidt lui répond que ce n'est pas un problème selon lui car jusqu'à ce jour il ne sait pas encore vraiment de quoi il est question.

Jean-Pascal Stancu (AGTT) salue le travail remarquable de Nicolas Imhof durant ses années de présidence. Il regrette son départ mais est aussi content de voir arriver quelqu'un qui s'impliquera beaucoup dans son travail. Il remercie également Ramon Sprecher pour ses services et Georg Silberschmidt pour avoir décidé de continuer encore une année. Il dit que Georg est une personne qui travaille avec beaucoup d'émotions et qu'il sera certainement un bon professeur pour son successeur. L'assemblée applaudit.

Claude Diethelm prend la parole à la demande de Werner Schnyder, président d'honneur, qui était au CC pendant plusieurs années. Ce dernier s'excuse de ne pas avoir pu venir pour causes familiales. Il tient à transmettre ses remerciements pour l'engagement en faveur de notre fédération. C'est avec grand regret qu'il prend connaissance de la démission de Nicolas Imhof, qui arrive trop tôt selon lui, même si cela est compréhensible. Il rajoute encore que son ère restera marquée dans les annales comme celle d'un renouement avec une vieille tradition chère à notre regrettée Hugo Urchetti, à savoir l'organisation des Internationaux Suisse. Il réitère ses remerciements au président sortant pour l'accomplissement de sa tâche présidentielle, trop souvent ingrate, qu'il a su accomplir avec sérénité et un grand professionnalisme. C'est avec une grande satisfaction qu'il apprend malgré tout qu'il restera attaché à notre sport avec l'organisation de cette manifestation internationale. Il finit en soumettant une requête à l'assemblée ; il désire nommer Nicolas Imhof comme membre d'honneur comme mérite pour ce qu'il a accompli.

L'assemblée applaudit.

Nicolas Imhof remercie pour ces propos très aimables. Cette proposition doit passer par différents stades statutaires. Le DCC et le CC se saisiront de cette proposition.

Prochaine assemblée des délégués

Samedi, 29 février 2020, 14h00, Rapperswil-Jona

Mots de la fin

Nicolas Imhof remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement et demande à Martin Roth (MTTV) d'éteindre la bougie.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Responsable marketing, communications & médias



Luca Anthonioz

Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faîtières